

**Communiqué de presse**  
**Paris, le 14 décembre 2023**

## **Les Trophées de l'Aménagement Durable de l'UNAM : La profession engagée pour déployer des projets exemplaires**

**Le 7 décembre dernier s'est tenu la cérémonie de remise des trophées de l'Aménagement Durable créé et organisé par L'Union Nationale des Aménageurs. Cet événement a rassemblé les Aménageurs de France ainsi que l'ensemble de leur écosystème.**

Ce concours a récompensé 8 opérations remarquables et inspirantes en matière sociale, environnementale, urbanistique et de qualité de vie. Ces trophées ont été l'occasion de valoriser et de mettre en avant ce qui permet au quotidien le développement durable des territoires pour répondre aux besoins des élus et des décideurs locaux comme aux rêves et aux désirs des habitants. L'objectif est de mettre en avant des opérations d'aménagement exemplaires, adaptées aux spécificités des territoires.

Cette compétition illustre l'engagement de la profession en faveur de la transition environnementale. Ces 8 projets manifestent comment mettre en œuvre des solutions concrètes, efficaces et éco-responsables dans l'aménagement urbain opérationnel au service des habitants.

Parmi les primés, on retrouve :

- **Trophée du « *Renouvellement urbain et réhabilitation* », le projet Caserne Miribel de Crédit Mutuel Immobilier à Verdun (55)**

**La caserne abandonnée retrouve une seconde vie** en cohérence avec le projet de territoire d'élus engagés. L'opération sur 6,6 ha comprend 175 logements, du collectif neuf ou réhabilité, du groupé, de la villa en accession individuelle libre, du social locatif, des logements multi générationnels avec du bégainage, une Résidence Séniors, une crèche, des services de santé, avec un fort ratio d'aménagement végétal en pleine terre et un parc public. Des énergies renouvelables et une certification des bâtiments valorisent une opération qui a transformé une friche militaire fortement polluée abandonnée 20 ans en un quartier qui a permis à la municipalité de Verdun et à l'aménageur CMCIC de dessiner un avenir à une ville redevenue dynamique et tournée vers l'avenir.



- **Trophée de la « *Reconversion de friches* » pour le projet Terre Ad Vitam de Terre et Développement (groupe VIVALYS) à Kingersheim (68) - Livraison 2024-2025.**

**Du sens pour la transition d'un territoire** avec une reconversion complète de 4,6 ha, a été déconstruite et permet un programme complexe et adapté de 160 logements comprenant des collectifs sociaux, des maisons groupées et intermédiaires, des villas en accession individuelle, 1400 m<sup>2</sup> de services de santé et de commerces, permettent une reconfiguration de tout un quartier autour d'une renaturation d'un cours d'eau, une hêtraie, des plantations très étudiées, un plan de désenclavement du quartier avec des voies et voies douces. L'aménagement traite une partie des déchets dans une biophile qui récupère de l'énergie en plus du solaire intégré dans les constructions. Tout a été réalisé par un aménageur-promoteur multi-activités et produits qui illustre la mutation du métier.



- **Trophée des « Enjeux énergétiques » le projet l'Îlot Parmentier (5ha et 170 logements classés UNSECO) de l'Agglomération de Lens-Liévin (62) ; livraison Hôtel 2017, logements 2021**

**Une grande opération publique de 64 ha à Lens pour reconfigurer tout un quartier.** L'îlot central Parmentier 5ha 170 logements et un hôtel 4\* de 52 chambres, dessiné et suivi notamment par Michel Desvignes a métamorphosé une friche minière tout en reprenant un bâti de maisons de mineurs riches en histoire, complété par des projets diversifiés en petits collectifs et individuels neufs, avec un parc et une forêt urbaine créés avec toute une vallée renaturée. Mais la réhabilitation a aussi investi dans un réseau de chaleur urbain, qui finalise une vision ambitieuse de gestion de l'enjeu énergétique résidentiel. Cette préoccupation du quotidien des habitants a séduit le jury.



- **Trophée de la « Sobriété et densité » le projet ÉcoQuartier des Laugiers à Sollis Pont (84) par Nexity ; Livraison 2022, Quadrature du cercle vertueux de densités (500 logements au programme et à l'architecture très diversifiée de collectifs, groupés, individuels, accession et social, et un EHPAD sur 8 ha en cœur de ville) ont joué une intégration à un environnement bâti environnant pas forcément demandeur de nouveaux riverains, grâce à une conservation d'un maximum d'environnement et de son cours d'eau, et une qualité de bâti très en pointe. La démarche EcoQuartier a permis cette complexité des fonctions dans la multiplicité des interventions et avec une concertation très poussée des riverains.**



- **Trophée de “l’Aménagement éco-responsable” le projet Quartier Nouvelle Frayères Agglomération de Cannes (04); 12 ha, la moitié du quartier a été modifié dont 60 Logements créés ou réhabilités, Commerces : 349 m<sup>2</sup> (pharmacie, restaurant d’insertion & point chaud), Equipements publics : 3 415 m<sup>2</sup> (Centre Social, médiathèque, crèche, pôle sports et santé, école numérique, espace activités- emploi, poste de police)**

Dans un quartier des années 60 qui a subi une image sociale en déprise et une inondation ravageuse, la commune a réussi une reprise complète non seulement de la rivière et sa petite vallée, mais aussi de tout le quartier. L’intervention dépasse la réhabilitation et apporte une nouvelle dimension humaine environnementale avec l’aménagement végétal de la renaturation du cours d’eau sur 300m, et des bâtiments rénovés ou construits (60 logements) dont des services en relation aux habitants et à leur vie sociale avec cette vision écoresponsable très engagée et suivie : Commerces : 349 m<sup>2</sup> (pharmacie, restaurant d’insertion & point chaud), Equipements publics : 3 415 m<sup>2</sup>. Travaux en cours en 2023 -2024.



- **Trophée de « Des services aux habitants » le projet Grand Canal à Clamart (92)**  
**Eiffage-Aménagement co-aménageur avec la ville de Clamart.**

**Des services, du patrimoine et de la réhabilitation** avec cette opération complexe sur une ancienne friche industrielle de 5,3 ha, Permis d'Aménager 2015-2023, avec 1420 logements et une RPA 91 pl, Résidence étudiante 130 chambres, 1 hôtel 91 chambres, un groupe scolaire 17 classes, 4500m<sup>2</sup> de commerces, et déjà habitée en partie. Plus qu'un quartier autonome, c'est une part de ville avec une architecture néoclassique et contemporaine qui apporte aussi un service d'intégration dans une histoire. Les services très développés comprennent aussi une conciergerie et un atelier de bricolage et de travaux en plus de tous les services et commerces.



- **Trophée coup de « Coeur du jury » le projet Terre Grillets à Morancé (69) par SEFI**  
**groupe Procivis, projet en cours de réalisation.**

**Redynamisation d'un village par un acteur de proximité** Un projet très localisé ,1 ha, mais il restructure un centre village avec la cure, 52 logements neufs dont du logement social collectif, des maisons groupées, des maisons en accession, la réhabilitation de la maison de maître en petit collectif, et 800 m<sup>2</sup> de services et un programme de plantations dans une opération de cœur de village. La densité est très travaillée pour une opération de cœur de village, avec des maisons aux volumes traditionnels du Beaujolais implantées sur les rues créées. Les espaces verts sont optimisés entre partie publique et privée et bénéficient d'un beau programme de plantations. Le concept de greffe trouve ici son application.



- **Trophée international « Projet Ville et Université» de la Ville de Montréal ;**

**Face au défi climatique : les quartiers éponge** avec ce projet qui prévoit un réseau d'espaces publics combinant des zones de socialisation et de récréation et de nouvelles aires de biodiversité tout en permettant une gestion écologique des eaux de pluie. Ces aménagements permettent à la fois d'améliorer le cadre de vie, de réduire les îlots de chaleur et de faire face à l'augmentation des épisodes de pluie abondante. À ce jour, 4 parcs-éponges ont été réalisés ou sont en conception dans le cadre du projet MIL : le parc Pierre-Dansereau, le parc Dickie-Moore, le parc des Gorilles et le parc Irma-LeVasseur. Ils permettent de retenir l'eau pluviale en surface dans des zones-cuvettes avant de la retourner progressivement au réseau d'égout pour éviter les débordements. Pour 2024, près de 30 parcs résilients sont en conception dans toute la ville pour permettre la rétention d'environ 9000 m<sup>3</sup> d'eau, soit l'équivalent de plus de 3 piscines olympiques. Au cours des 10 prochaines années, la Ville de Montréal investira près de 189,3 M\$ pour ses infrastructures naturelles.

